



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Kahnawake, le mercredi 11 Juin 2008

**Objet : Réponse aux excuses du Gouvernement du Canada
pour le système des pensionnats indiens**

L'Association des Femmes Autochtones du Québec accepte les excuses officielles du Premier Ministre relatives à l'expérience génocidaire des Peuples Autochtones durant la période des pensionnats indiens. Ces excuses arrivent toutefois bien tard et sont contradictoires aux politiques oppressives contenues dans la *Loi sur les Indiens*.

Les crimes haineux commis contre les enfants Autochtones victimes, et maintenant survivants, des pensionnats doivent être abordés de façon plus sérieuse et profonde que par de simples excuses et compensations monétaires.

Les dommages causés à nos langues, notre bien-être, nos structures politiques et sociales, ainsi que notre sexualité requièrent davantage d'attention pour pouvoir entreprendre sainement un processus de guérison. La politique d'assimilation menée par le gouvernement canadien à travers le système des pensionnats peut en effet être considérée comme un crime de génocide et un crime contre l'humanité, tels que définis dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Aux lendemains du commencement des travaux de la Commission Vérité et Réconciliation, nous ne pouvons ignorer le récent rapport de la Vérificatrice générale du Canada démontrant que les budgets des agences de protection de l'enfance continuent de mettre l'emphase sur le placement d'enfants autochtones en dehors de leurs communautés et Nations respectives. Ce type de pratique résulte du système des pensionnats indiens et s'inspire de leur fonctionnement.

Par conséquent, nous demandons au Gouvernement canadien de reconnaître que le système des pensionnats indiens constitue un acte génocidaire et un crime contre l'humanité, conformément aux définitions de la Cour pénale internationale.

Ces excuses peuvent être entendues et acceptées, mais elles n'attirent pas nécessairement le pardon des Premières Nations : aucune nation ni aucun groupe n'a jamais été pardonné pour avoir commis des actes génocidaires. Pour que les excuses soient considérées comme authentiques, davantage d'efforts doivent être entrepris afin de corriger les mesures oppressives comprises au sein de la *Loi sur les Indiens*. Ces politiques, qui sont encore en vigueur aujourd'hui, empêchent les peuples autochtones de prospérer au niveau social, culturel, politique et économique.

L'opposition du Gouvernement canadien à la Déclaration des Nations Unies sur le droit des peuples autochtones rend d'autre part ces excuses douteuses. La position du Canada s'appuie sur des arguments qui contribuent à perpétuer l'insidieuse et archaïque *Loi sur les Indiens* qui discrimine et nie à la fois les droits des Peuples Autochtones. Cette situation est d'ailleurs dénoncée dans le rapport annuel d'Amnistie International récemment publié.

Nous demandons ainsi au Gouvernement du Canada de financer adéquatement les initiatives de promotion des langues autochtones proportionnellement aux fonds accordés pour la préservation

Femmes Autochtones du Québec, Business Complex River Road, C.P. 1989, Kahnawake (Québec) J0L 1B0



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

du français et de l'anglais, de consulter adéquatement et de bonne foi les Peuples autochtones au sujet des nouvelles législations, telles que les projets de loi C-21, C-47, C-30, et d'éliminer la discrimination basée sur le genre qui existe en vertu de la section 6 de la *Loi sur les Indiens*.

Pour permettre aux communautés autochtones de se sortir des impacts négatifs de la colonisation, l'accès aux terres et aux ressources doit leur être reconnu; ils doivent avoir l'opportunité de construire des nations fortes et saines en ayant les ressources et les outils nécessaires pour résoudre les problèmes économiques et sociaux provenant des politiques assimilatoires.

Le Canada s'est établi comme un pays riche et prospère aux dépens des Peuples Autochtones. Bien que nous reconnaissons l'admission de culpabilité du gouvernement, nous aimerions souligner qu'il existe encore une série d'obstacles qui doivent disparaître pour faire écho à l'esprit et à l'intention de ces excuses.

Ellen Gabriel
Présidente de Femmes Autochtones du Québec